

Mairie de Journal La Mée Châteaubriant

<http://journal-la-mee.fr/780-la-crise-des-banlieues-novembre>

Banlieues

La crise des banlieues, novembre 2005

- Thèmes généraux - Société -

Date de mise en ligne : lundi 26 décembre 2005
Mise à jour le : dimanche 8 avril 2007

Journal La Mée Châteaubriant

Sommaire

- [Mais qui a créé des banlieues ?](#)
- [La question de l'avenir](#)
- [La valeur du travail ?](#)
- [La question de la police](#)
- [Lettre à Monsieur Nicolas SARKOZY, Ministre de \(...\)](#)
- [Banlieues : les vraies urgences](#)
- [Vingt ans de promesses](#)
- [Plan, Plan, rataplan](#)
- [... et reste en plan](#)
- [L'emploi ?](#)
- [Le plan Villepin : Feu aux poudres et poudre \(...\)](#)
- [Le 7 novembre 2005, M. de Villepin a annoncé \(...\)](#)
- [Quartiers en friche, quartiers en chiffres \(...\)](#)
- [11 novembre](#)
- [Jackadit](#)
- [SNIPER : Relaxe](#)
- [Brûlant](#)

[Mais qui a créé les banlieues ?](#)

[Jeunes en difficultés](#)

[La question de la police](#)

[Témoignage](#)

[Matamore](#)

[Les vraies urgences](#)

[Bilan](#)

[20 ans de promesses](#)

[Le plan Villepin](#)

[Quartiers en friche, quartiers en chiffres](#)

[Annulation de crédits](#)

[11 novembre](#)

[La colère des policiers](#)

[Chiffres](#)

[Sondages et fabrication de l'opinion](#)

[Peau noire et humiliation quotidienne](#)

[Jackadit](#)

[Etat d'urgence \[journalistes-\]\(#\) \[magistrats\]\(#\)](#)

[Au Conseil Général de Loire-Atlantique](#)

[Sniper, rap](#)

[Brûlant](#)

[Un mensonge d'Etat](#)

[Une excellente analyse](#)

[magistrats](#)

Ecrit le 6 novembre 2005

Mais qui a créé des banlieues ?



Dessin de Eliby 02 40 403

Les émeutes secouent les banlieues de Paris et s'étendent aux grandes villes. A Châteaubriant nous sommes loin de tout cela (?). Ces émeutes posent des questions qui interpellent la société moderne.

La question de l'avenir

L'avenir des jeunes (et des moins jeunes) est bouché ... parce qu'il n'y a pas de travail. Parce que l'ascenseur social ne fonctionne plus. Parce que l'école ne débouche sur rien (sauf pour quelques jeunes).

Qui ne connaît, autour de lui, des jeunes bardés de diplômes, qui envoient 1000, 1500 CV avant de décrocher quelque chose. Certains d'entre eux sont « trop formés », ou « mal formés », ou « formés dans des métiers qui n'intéressent pas les employeurs ».

Mais que penser de ces jeunes de 24-25 ans qui, formés en métallerie, métiers très demandés, enchaînent les contrats d'intérim sans perspective d'embauche stable ? Quand la formation ne donne que des bricoles, il ne faut pas s'étonner si certains jeunes ne trouvent aucun intérêt à l'école surtout s'ils savent que, issus de l'immigration ou de certaines banlieues, ils sont déjà marqués à l'encre rouge.

La valeur du travail ?

La valeur du travail ? Qui ne connaît autour de lui des salariés qui bossent, avec pour toute perspective, de rester des « travailleurs pauvres ». Des chômeurs qui prennent tous les boulots qu'ils trouvent pour constater qu'ils auraient

mieux fait de rester chez eux à regarder TF1 ? Le travail en France est très mal valorisé : on dit qu'il y a trop peu d'écart entre indemnités et salaires. C'est vrai. Mais on sait que les indemnités permettent à peine de survivre. Les salaires, eux, sont beaucoup trop faibles pour la majorité des travailleurs.

A côté de ce travail, qui souvent leur échappe, quelles perspectives offre-t-on aux jeunes ? Pas de salle pour se réunir, pour écouter de la musique, pour bricoler une mobylette, pour discuter tout simplement. Les halls d'immeuble leur sont interdits par la loi, les rassemblements dans la rue sont suspects.

Quand il ne reste plus d'espoir, il n'y a que le désespoir, et celui-ci peut être violent. Plus rien à perdre. Il prend encore la forme d'un grand jeu de cache-cache de très jeunes (13-17 ans) avec la police et d'un feu de joie avec les bagnoles. [Ces bagnoles que nombre de jeunes n'auront pas : même le permis à un euro est réservé aux jeunes qui ont les moyens ou une famille capable de leur fournir une caution bancaire]. Mais attention, tout peut dégénérer vraiment.

La question de la police

L'orientation répressive de la police est remise en question. Tout être normalement conditionné conçoit de la rage quand il voit un cordon de police qui barre la route à une manifestation pacifique. Pour un jeune cette omniprésence répressive est pire encore, elle touche à la provocation.

Quand la police n'est là que pour cogner, pour injurier, il ne faut pas s'étonner si elle provoque la peur. Normalement la police n'a pas, ne doit pas avoir ce comportement, mais la réalité est tout autre, même si les autorités couvrent les dérapages et les bavures. Tout citoyen, normalement constitué, sait que, lorsqu'il est contrôlé par un policier, celui-ci cherchera presque toujours à le coincer, pour un pneu limite, pour un phare fêlé, pour un démarrage jugé trop rapide. Ce qui est vrai pour un adulte l'est encore plus pour un jeune. Il ne faut donc pas s'étonner si les jeunes tentent d'éviter la police en sachant que s'ils sont interpellés, ils passeront des heures au commissariat, souvent pour rien.

La police ou la vie

La police a un rôle très difficile, entre prévention et répression, mais c'est seulement par un dialogue serein avec la population qu'elle pourra faire comprendre et admettre son rôle.

Sauf que ...comme dit Michel Marcus, délégué général du Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU), « Il y a un problème de méthodes d'intervention, de déplacements - uniquement en voitures -, de contrôles d'identité abusifs... ».

Quand s'y ajoute une phraséologie guerrière, à la Sarkozy, cela ne peut arranger les choses. Comme dit un commerçant castelbriantais : « Si l'on vient nous traiter de racaille, c'est sûr qu'on va se rebeller ». C'est ce qu'ont fait les paysans pendant longtemps, ou les viticulteurs. Mais eux, ils ont le droit de saccager le mobilier urbain, on les comprend, on ne leur dit rien. Comme on pardonne à ceux qui ont détourné de fortes sommes d'argent. La « tolérance zéro » c'est pour les petits délits !!

Les élus réclament la réanimation de la police de proximité qui ferait à la fois de la prévention, de la dissuasion et de la répression."

Mais le problème profond n'est pas là : il ne s'agit pas d'empêcher les jeunes de faire des bêtises, il faut leur donner une vraie chance d'avoir du travail, un salaire qui leur permette de vivre (et de consommer), des logements humains et la possibilité de constituer une famille et un réseau de relations.

B Poiraud

Ecrit le 6 novembre 2005 :

Témoignage d'une conseillère au Planning Familial
à Aulnay Sous Bois, quartier nord (les 3000)

8h30, le bus nous signifie qu'il ne poursuit pas sa route. Les « Trois milles » sont en état de guerre civile ! Je descends et me dirige à mon poste de travail en plein milieu du quartier. Images de désolation, l'asphalte est encore fumant, des carcasses de voitures brûlées, des grands panneaux de plastique fondus. Des voitures brûlées, mais pas des voitures de riches ! Des employés municipaux tentent vainement d'effacer les traces de la nuit.

Une nuit de feu, mais le feu, n'est -il pas symbole de purification ?

Depuis mon arrivée, à Aulnay le premier avril, ce que j'ai vu lors de mes entretiens avec les femmes, c'est cette grande misère. En 450 entretiens, je n'ai reçu que 10 femmes qui travaillent, et n'allez pas croire qu'elles ont un CDI ! Non, ce sont des petites missions d'intérim de quelques jours, c'est du travail de ménage à Roissy où les femmes subissent le harcèlement sexuel...

Les jeunes, pour une grande partie, sont déscolarisés dès 13-14 ans. On les exclut et on ne leur offre plus rien. Aucune alternative ! quand il sont encore à l'école, ils ne savent plus pourquoi faire.

Dans « Les 3000 », on va détruire 14 tours HLM, tous les habitants ne seront plus logés ! Dans « Les 3000 », une femme d'origine africaine, vit à l'hôtel avec ses 5 enfants, elle n'a ni cuisinière, ni frigo et doit consacrer tout son maigre revenu à la nourriture dans les Macdo et compagnie.

Elle laisse ses enfants 3 fois par semaine pour une dialyse et on risque de les lui retirer. Cette femme n'aura pas le logement, toutes nos tentatives ont échoué !

Dans « Les 3000 » les filles n'ont pas le droit de sortir, elles sont contrôlées par leurs frères, leurs cousins, leurs voisins et pour combler le tout, par des parfaits inconnus pour elle, les barbus ! Dans « Les 3000 », ni les partis, ni les associations progressistes ne sont là pour offrir une alternative.

Dans « Les 3000 », les jeunes subissent un réel harcèlement policier avec des contrôles abusifs d'identité. Leur délit : être noir ou arabe !

A Aulnay, on exige des justificatifs de recherche d'emploi des parents qui ont besoin d'une aide au maintien à la cantine.

Dans « Les 3000 » les filles sont enceintes à 14 ans et mères 9 mois plus tard. Aux « 3000 » les femmes battues restent avec leur agresseur faute de logement.

Aux 3000 il fallait que ça pète, mais les jeunes ne revendiquent rien, ils sont blessés, on les a traités de racaille, on a tiré sur leur mosquée, personne ne s'est excusé !

Aux 3000 ces jeunes brûlent la voiture du voisin, qui trime pour payer un crédit sur 60 mois pour la payer, il continuera à payer ce qu'il n'a plus.

Aux 3000 on ne s'attaque pas au 16e arrondissement ni aux quartiers riches, on s'autodétruit par désespoir !

Sérénade CHAFIK , le 4 Nov 2005

C'est cela la réalité des banlieues. Mais qui a laissé se constituer des ghettos ?

Publié le 9 novembre 2005 :

Mate à mort

Dimanche 30 octobre 2005, sur TF1, le Ministre de l'Intérieur a lancé d'un ton martial : « C'est désormais, pour les violences urbaines comme pour la délinquance générale, la tolérance zéro ». La formule sonne bien, mais elle présente le gros défaut d'avoir beaucoup servi.

Selon le Canard Enchaîné du 2 novembre, cela fait trois ans et demi que M. Sarkozy ne cesse de mettre à toutes les sauces la fameuse « tolérance zéro », une idée d'origine américaine.

Déjà, au cours de la campagne présidentielle de 2002, le futur Ministre de l'Intérieur la brandissait comme l'arme fatale pour réduire la délinquance.

Depuis, ça ne s'est pas arrangé. Le 20 juillet 2002, peu après le coup de feu contre Chirac, Sarko ressort son concept fétiche pour stigmatiser les groupuscules d'extrême-droite.

Deux mois plus tard, le 22 septembre, la « tolérance zéro » est encore de sortie. Pour dénoncer les infractions routières.

Le ministre aurait-il découvert la panacée ? Le 10 mars 2003, face à de nouvelles menaces antisémites, Sarko n'a qu'une réponse : la tolérance zéro.

Un ton au-dessus, il promet, le 11 avril, devant 300 policiers, une « double tolérance zéro » contre les actes racistes. Et pourquoi pas triple ou quadruple ? Et pourquoi pas contre le comportement raciste de certains policiers ?

Un an plus tard, le 5 février 2004, la campagne des élections régionales lui donne l'occasion de radoter une fois de plus autour de son obsession, appliquée ce jour-là aux « délinquants multirécidivistes ».

Après une brève éclipse, M. Sarkozy revient à l'Intérieur en juin 2005. Mais toujours avec les mêmes recettes en bandoulière. Le 3 juin 2005, il déboule ainsi à Perpignan, qui vient de connaître de violents affrontements entre communautés maghrébine et gitane. Et il promet, comme s'il s'agissait d'une idée neuve : « Pour nous ce sera désormais la tolérance zéro ».

Depuis, les voitures n'ont jamais autant brûlé. Des émeutes secouent les banlieues des grandes villes. Mais aucune «

tolérance zéro » ne menace les ministres démagos et matamores qui traitent les autres de « racailles » et menacent de « nettoyer » les quartiers au Karcher.

Le feu contre l'eau ... « On ne croit pas à une concertation généralisée entre les quartiers. Il y a trop de conflits entre les bandes des cités. On est plus dans une réaction commune aux discours de Nicolas Sarkozy. Une forme d'émulation s'est installée parmi les jeunes pour faire les bravaches après s'être fait traiter de « racaille ». » dit un responsable policier (dans Libération).

Le sociologue Eric Marlière, qui a écrit une thèse de doctorat sur la cité où il a grandi, à Gennevilliers, ne parle pas de contagion mais de « sentiment de destin commun, dans lequel les jeunes peuvent se retrouver.

Qu'ils soient bac + 5 au chômage ou en échec scolaire, ils éprouvent un profond sentiment d'injustice.

Et l'amertume est peut-être encore plus forte pour ceux qui ont fait l'effort de faire des études ».

Note du 14 novembre 2005 : les troubles continuent dans les banlieues, malgré l'état d'urgence instauré le 9 novembre 2005. Cela fait un « petit » sujet dans les médias. Mais la France s'en fout. La technique de l'édredon ne pourra pas durer longtemps !

10 novembre - lettre du Président de la Ligue des Droits de l'homme (non publiée dans l'édition papier de la Mée) :

Lettre à Monsieur Nicolas SARKOZY, Ministre de l'Intérieur

Monsieur le Ministre,

L'émission de TF1 « Sept à huit » du 6 novembre 2005 a diffusé la scène suivante filmée par un journaliste en caméra cachée dans le quartier de La Duchère de Lyon.

Il s'agit d'un contrôle d'identité opéré par une patrouille de policiers au cours duquel les propos suivants auraient été tenus :

A un jeune qui proteste, un policier lui lance : « Ta gueule ! »

« - Vous nous dites « Ta gueule » et on n'a rien fait m'sieur. »

« - Tu veux que je t'emmène dans un transformateur ? »

« - Désolé, m'sieur, vous me parlez mal, je vous ai pas parlé, m'sieur »

« - Eh bien nous parle pas ! (...) On te dit de reculer, recule ! »

« - Ecoutez, monsieur, on vous vouvoie et vot'collègue il nous tutoie ! On est respectueux ! »

Un autre jeune, plus loin, lance à un policier : « C'est bien fait ! T'as le cancer ! T'as plus de cheveux ! »

Le policier répond : « Eh ! Tu veux griller toi aussi avec tes copains ? Tu veux aller dans un transfo ? Ramène ta gueule, on va t'y mettre. »

Le premier jeune homme reprend : « Si c'est comme ça, vous croyez que tout le quartier il va se calmer ? »

Un policier répond : « Que le quartier se calme ou pas, on s'en branle. Nous, à la limite, plus ça merde, plus on est contents ! ».

Face à la gravité de tels propos tenus par des représentants de l'autorité publique, je vous demande, si ces faits sont avérés, l'ouverture de poursuites disciplinaires.

Vous comprendrez que je rende cette lettre publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Jean-Pierre DUBOIS

14 novembre 2005 - Communiqué commun, non publié sur l'édition papier de La Mée :

Banlieues : les vraies urgences

On ne répond pas à une crise sociale par un régime d'exception. La responsabilité fondamentale de cette crise pèse, en effet, sur les gouvernements qui n'ont pas su ou voulu combattre efficacement les inégalités et discriminations qui se cumulent dans les quartiers de relégation sociale, emprisonnant leurs habitants dans des logiques de ghettoïsation. Elle pèse aussi sur ces gouvernements qui ont mené et sans cesse aggravé des politiques sécuritaires stigmatisant ces mêmes populations comme de nouvelles « classes dangereuses », tout particulièrement en ce qui concerne la jeunesse des « quartiers ».

Ce sont des années de politique centrée sur le tout sécuritaire qui sont en cause. Le sabotage des actions de prévention, l'asphyxie du monde associatif, la démolition de la police de proximité, la tolérance à l'égard des discriminations quotidiennes, notamment à l'égard des personnes étrangères ou supposées telles en raison de leur faciès, l'état d'une école qui ne peut réduire la ségrégation nous font mesurer aujourd'hui non seulement l'échec mais la redoutable nocivité de cette politique. Ce n'est pas seulement le langage du ministre de l'Intérieur, ce sont les actes de l'ensemble du gouvernement qui relèvent d'une logique d'apprenti sorcier.

Au-delà, c'est aussi l'incapacité des gouvernements successifs depuis des décennies à faire reculer le chômage massif, l'explosion de la précarité, la systématisation des discriminations racistes et territoriales, comme la politique d'affaiblissement des services publics et le recul des droits sociaux qui apparaissent en pleine lumière aujourd'hui.

Les violences sont autodestructrices. Elles nuisent essentiellement à ceux dont elles dénoncent l'exclusion. Faire cesser les violences, qui pèsent sur des populations qui aspirent légitimement au calme, est évidemment nécessaire. Dans ce contexte, l'action des forces de l'ordre, qui doit s'inscrire dans un cadre strictement légal et ne pas conduire à

des surenchères, ne saurait être la seule réponse. D'ores et déjà, nous devons ouvrir un autre chemin si nous ne voulons pas que se poursuivent ou se renouvellent les violences qui viennent de se produire. Seule une action collective permettra de définir les conditions d'une autre politique.

En premier lieu, nous n'acceptons pas que se poursuive l'état d'urgence. Recourir à un texte provenant de la guerre d'Algérie à l'égard, souvent, de français descendants d'immigrés, c'est leur dire qu'ils ne sont toujours pas français. User de la symbolique de l'état d'urgence, c'est réduire des dizaines de milliers de personnes à la catégorie d'ennemis intérieurs. Au-delà, c'est faire peser sur la France tout entière et sur chacun de ses habitants, notamment les étrangers que le gouvernement désigne déjà comme des boucs émissaires, le risque d'atteintes graves aux libertés.

Nous affirmons solennellement que si, ce régime d'exception devait être prolongé, nous mettrions en oeuvre tous les moyens démocratiques dont nous disposons pour nous y opposer.

Nous souhaitons ouvrir une autre perspective que celle qui a conduit à l'impasse actuelle.. Ceci passe par la mise à l'ordre du jour de quatre exigences fondamentales : la vérité, la justice, l'égalité et le respect.

Ni le recours à des procédures judiciaires expéditives voire à une « justice d'abattage », ni le marquage de zones discriminées par une carte de l'état d'urgence ne sont conciliables avec l'objectif du rétablissement de la paix civile et du dialogue démocratique.

La République doit reconnaître, publiquement et par ses plus hautes autorités, que le sort de ces populations, les discriminations qu'elles subissent, sont de notre responsabilité collective et constituent une violation de l'égalité républicaine.

Cette exigence implique aussi que la vérité soit totalement faite sur les conditions dans lesquelles deux jeunes hommes sont morts à Clichy Sous Bois.

Restaurer la situation dans ces quartiers, c'est d'abord restituer la parole à leurs habitants. Des cahiers de doléance doivent être discutés, ville par ville, selon les principes de la démocratie participative entre représentants des habitants, associations, syndicats, élus locaux et représentants de l'Etat. Ils doivent être rendus publics.

C'est ensuite ouvrir une négociation collective, regroupant les mêmes participants, pour programmer des actions de rétablissement de l'égalité ce qui implique que la représentation nationale soit saisie d'une véritable loi de programmation et que cessent les mesures de saupoudrage ou pire encore les marques de mépris comme la transformation de l'apprentissage en mesure de relégation scolaire précoce. Une solidarité nationale authentique doit être au rendez-vous de la reconstruction du tissu social dans les banlieues.

C'est, surtout, mettre en oeuvre, dans la réalité, une réelle politique nationale de lutte contre les discriminations et pour l'égalité des droits. Il doit être mis un terme sans délai à tous les discours insupportables et dévalorisants qui font des habitants de ces quartiers, des « racailles », des « barbares », des « sauvages » ou des « fantassins d'un complot intégriste ».

Nous affirmons qu'il y a là une véritable urgence nationale : il faut substituer à l'état d'urgence policier un état d'urgence sociale, afin que les actes des gouvernants cessent de contredire la devise de la République.

Signataires :

Les Alternatifs, Association des Tunisiens en France, ATTAC, ATMF, Cactus républicain/La gauche, CEDETIM-IPAM, CGT, Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT), Droit Solidarité, Fac Verte, FCPE, Fédération anarchiste, FIDH, FSU, GISTI, Les Oranges, Les Verts, LDH, Lutte ouvrière (LO), Mouvement pour une alternative républicaine et sociale (MARS), Mouvement des jeunes socialistes (MJS), Mouvement National des Chômeurs et des Précaires (MNCP), MRAP, PCF, Rassemblement des associations citoyennes de Turquie (RACORT), Réseaux citoyens de Saint-Étienne, Réformistes et solidaires (ReSo), Syndicat des Avocats de France, Syndicat de la Magistrature, Union démocratique bretonne (UDB), UNEF, Union nationale lycéenne (UNL), UNSA, Union Syndicale Solidaires.

La LCR se joint à la démarche de ce texte, mais est en désaccord avec son quatrième paragraphe.

Bilan au 17 nov 2005, d'après actualités wanadoo.
Non publié dans l'édition papier de La Mée :

La facture grimpe malgré l'accalmie qui s'installe

La tendance est à l'accalmie sur le front des violences urbaines, mais le montant des dégâts s'est encore alourdi ce week-end après la dégradation de nombreuses infrastructures qui a fait grimper la facture pour les collectivités locales.

Dix-neuf jours après le début des événements, la banlieue parisienne semblait retrouver progressivement son calme mais les villes de province connaissaient toujours de nombreux incidents (Lyon, Carpentras, Strasbourg, Toulouse, etc.).

Quelque 300 communes ont été touchées et une quarantaine font l'objet de couvre-feux. Selon un bilan effectué dimanche, environ 8.400 véhicules ont été incendiés, ainsi que des dizaines d'édifices publics, écoles, gymnases, entrepôts, commerces, médiathèques.

La Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) estimait jeudi que le coût pour les assureurs serait d'environ 200 millions d'euros, dont 20 millions uniquement pour les automobiles. Elle ne disposait pas lundi de nouvelle estimation.

Mais cette évaluation est déjà dépassée puisque après la nuit de jeudi à vendredi, la charge pour les seuls assureurs territoriaux devrait atteindre 250 millions d'euros, a estimé la mutuelle des collectivités locales (SMACL).

Cela représente « un tiers du montant total des cotisations de 750 millions d'euros pour l'assurance des collectivités territoriales », précise la mutuelle, qui estime devoir déboursier 60 millions d'euros pour les dégâts commis jusqu'à vendredi soir.

La mutuelle couvre 50% des communes de Seine-Saint-Denis —le plus affecté— et 81% des villes françaises de plus de 20.000 habitants.

Elle devra notamment verser 3 millions après l'incendie du théâtre de Pontoise, 2,1 millions pour le gymnase incendié de Clichy-sous-Bois et devrait verser 3 millions à la ville d'Argenteuil (gymnase, salle de tennis, Maison pour tous, centre de loisirs et trois écoles). Les 24 autobus incendiés à Trappes lui coûteront 3,4 millions.

Le député-maire UMP du Raincy, Eric Raoult, a indiqué lundi que l'ensemble des dégâts en Seine-Saint-Denis se situait aux environs de 50 millions d'euros.

« Vingt-sept villes sur les quarante du département ont été touchées par les violences », a-t-il précisé à l'AFP.

Du côté de l'assurance des particuliers (automobile, habitation), les compagnies se sont engagées à régler rapidement les sinistres, à l'instar des AGF qui traitent ces dossiers « en priorité ».

L'assureur a enregistré 145 déclarations pour des véhicules incendiés et estime que les dégâts lui coûteront 1,5 à 2 millions. Il ne dispose pas à ce stade de données sur les sinistres des commerces (pertes d'exploitation notamment) et des collectivités territoriales.

Groupama, qui assure 17.000 communes surtout en zone rurale, a estimé lundi le coût des violences entre 9 et 10 millions d'euros. Il a enregistré environ 130 déclarations de véhicules incendiés.

Axa a reçu 500 déclarations pour des véhicules incendiés, avec un coût moyen d'indemnisation de 4.000 euros. En risques d'entreprises et collectivités, une vingtaine de sinistres ont été déclarés pour un coût estimé de 25 millions. Enfin, une cinquantaine de sinistres ont été déclarés en habitation et commerces.

Les mutuelles d'assurances ont décidé jeudi que tous les sociétaires titulaires d'un contrat d'assurance automobile « seront, sans exception, indemnisés sans franchise et quelles que soient les garanties souscrites ».

La Macif, premier assureur automobile en France avec 5,3 millions de véhicules assurés, a même fixé une indemnisation minimale de 1.600 euros quelle que soit la valeur du véhicule, et la Matmut a fait de même avec 1.650 euros minimum.

Source : <http://www.wanadoo.fr/bin/frame2.cg...>

actu.wanadoo.fr/Article/mmd—français—journal_internet—dos1/051115062039.6f5cqw46.html

[Réflexion du 16 novembre : On s'insurge des 4000 à 5000 voitures brûlées par les émeutiers. On a raison. Mais on ne s'insurge pas devant les centaines de milliers de vies brisées par le chômage et les très bas revenus.]

Ecrit le 16 novembre 2005 :

Vingt ans de promesses

Plans d'urgence pour les banlieues :

depuis 1985, les mesures s'enchaînent : beaucoup de milliards mais peu d'emplois.

Tout a débuté en 1983 avec la mission confiée par le gouvernement PS à l'architecte Roland Castro et concernant, en toute simplicité, « l'achèvement du tissu urbain ».

Deux ans plus tard rien n'est achevé, mais commencent à fleurir les organismes voués à des plans de rénovation des cités : Commission pour le développement social des quartiers, puis Comité interministériel pour les villes, enfin, en

1988, Délégation interministérielle à la ville.

Plan, Plan, rataplan

Après les émeutes de Vaulx-en-Velin (1990), le premier Plan d'urgence en faveur des banlieues doit, selon l'expression de Mitterrand, « redonner à ses habitants le goût de vivre ». Raté, puisque, après l'intermède Tapie, et un budget de 7 milliards (de francs), Simone Veil croit bon en 1994 de proposer un Plan de relance en faveur de la ville en mobilisant 14 milliards.

Insuffisant encore car, dès février 1995, Chirac, candidat à la présidentielle, promet un plan Marshall pour les banlieues .

En 1998, la Ville revient en force avec le plan de renouvellement urbain (20 milliards de francs) et ses Grands Projets de ville (GPV), qui se substituent - ca change tout - aux Grands Projets urbains (GPU) créés par la droite.

Après quoi, en 2002, la majorité UMP troque « le renouvellement urbain » contre la « rénovation urbaine » grâce à la loi de programmation du même nom et une dotation de 2,5 milliards d'euros à l'origine.

... et reste en plan

Pourquoi cet afflux d'argent et de projets n'a-t-il pas pu empêcher l'explosion actuelle ? « On a fait croire à 55 millions de personnes qu'on mettait des moyens considérables, déclare Jean-Louis Borloo au Monde (4/11) et on a privilégié de fait les centres-villes pendant vingt ans ».

Plutôt sceptique, Pierre Cardo maire (UMP) de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), commune touchée par les violences, souligne le désarroi des « services sociaux, des acteurs de terrain secoués par vingt ans de « stop and go » [allers et retours] des politiques et des crédits »

Le 7 novembre 2005, sur TF1, Villepin a annoncé le rétablissement des crédits sucrés aux associations depuis trois ans.

Par exemple le Fonds social pour l'insertion et la lutte contre les discriminations (Fasild), qui aide les associations travaillant avec les familles immigrées, a vu son budget réduit de presque 50 % entre 2001 et 2005.

Autre exemple, l'Association de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence oeuvrant à la re-scolarisation de gamins sortis très tôt de l'école a dû renoncer à son bus, équipé en informatique, qui sillonnait les cités du 9-3 . Aujourd'hui, ce sont les cars de CRS qui le remplacent.

L'emploi ?

Mais les plans à répétition pour les banlieues ont surtout souffert de deux lacunes majeures : l'emploi et l'éducation.

Certes, les emplois aidés - supprimés par milliers depuis 2002 et partiellement remplacés par les contrats d'accompagnement à l'emploi - ont çà et là réduit la pression. Quant au bilan des zones franches (où les charges sociales et fiscales sont allégées pour attirer les employeurs), il est positif Mais ces jobs locaux ne profitent pas tous aux habitants des quartiers, loin s'en faut.

Pour décrocher un emploi, posséder la formation adéquate ne suffit pas forcément. La discrimination au faciès ou au patronyme opère un tri sournois.

Avec un taux de chômage des 15-25 ans dépassant parfois 40 %, l'éducation de la rue prend le pas sur l'école « Ils y apprennent la loi de la jungle » dit Pierre Cardo. Et les adultes (aide-éducateurs, surveillants), privés de moyens, finissent par abandonner. L'école privée, elle, fait un tabac ! (source : Le Canard Enchaîné du 9.11.2005)

Le plan Villepin : Feu aux poudres et poudre aux yeux

Le 7 novembre 2005, M. de Villepin a annoncé plein de choses :

– 1.- « que tous les jeunes de moins de 25 ans habitant dans l'une des 750 zones urbaines sensibles soient reçus dans les trois prochains mois, qu'ils soient ou non inscrits au chômage. Chaque jeune aura droit à un entretien approfondi avec un conseiller. Je m'engage à ce qu'une solution spécifique soit proposée dans les trois mois à chaque jeune qui fait la démarche ». Bonne idée sauf que, sur le terrain, des jeunes se voient proposer ... des adresses de société d'intérim ! Donc rien de concret.

– 2.- Pour les bénéficiaires de minima sociaux, « renforcer l'incitation de retour à l'emploi avec la création d'une prime de 1.000 euros, et d'une prime forfaitaire de

150 euros par mois pendant 12 mois ». Sauf que ce n'est qu'un projet de loi et qu'il sera pas mis en application avant 2006.... Et qu'on peut mettre toutes les primes qu'on veut : ce qui manque ... c'est l'emploi.

– 3.- « 20.000 contrats d'accompagnement pour l'emploi et Contrats d'avenir réservés à ces quartiers pour développer les emplois de proximité à destination des communes, des associations, des bailleurs sociaux ». Même chose que ci-dessus : ce qui manque c'est l'emploi.

– 4.- Le premier Ministre souhaite « doubler le nombre d'adultes-relais : ils auront pour mission d'être des « médiateurs de ville » qui assurent en permanence le lien entre les familles et l'ensemble des institutions publiques présentes dans les quartiers ». Voilà vraiment une bonne idée ! Il n'y a plus de médiateur de ville à Châteaubriant. Donc, le double de zéro ... ça fait quoi ?

– 5.- Pour inciter les entreprises à s'installer dans les banlieues, « j'ai décidé de créer 15 zones franches urbaines supplémentaires en plus des 85 existantes ». dit M. de Villepin. A Châteaubriant on n'a jamais pu en avoir. Et quand on donne de l'argent à un patron, il le prend mais sans créer d'emploi.

– 6.- Pour le logement « j'ai décidé de dégager 25% de moyens supplémentaires sur une période de deux ans ». Deux ans, c'est pas tout de suite ! La France a un tel retard de logements sociaux !

– 7.- En matière de soutien scolaire, le Ministre propose 5000 postes pour 1200 collèges mais pas avant janvier 2006.

– 8.- L'apprentissage à 14 ans ? Cela existe déjà sous un autre nom : la formation par alternance. Cela se pratique notamment dans les Maisons Familiales. Et ça fonctionne. Mais il n'est pas évident de trouver des employeurs qui acceptent d'être maîtres de stage.

– 9.- Le Premier Ministre reconnaît que : « 14 000 associations subventionnées par l'Etat constituent un formidable réservoir d'idées et d'initiatives. En matière d'insertion, de soutien scolaire, d'accueil des populations étrangères, d'accès à la culture et au sport, elles sont le complément indispensable à l'action de l'Etat. Or les aides dont elles bénéficient ont diminué ces dernières années : nous voyons aujourd'hui qu'il faut inverser cette tendance. » dit M. de Villepin.

[Qui donc a supprimé ces aides](#) ? En tout cas M. de Villepin veut réinjecter 100 millions, ... en 2006. Cela tombe bien ! Le Ministère des Finances vient d'annuler 310 millions de crédits destinés aux « publics en difficulté »

– 10.- Enfin le Premier Ministre a décidé de créer :

- une grande agence de la cohésion sociale et de l'égalité des chances
- des préfets délégués à l'égalité des chances.
- Et de réunir un comité interministériel des villes

Ca fait encore beaucoup de Comités Machin-Truc qui vont débattre et décider ... plus tard, plus tard ...

<p>Le Premier Ministre a remis un couvercle sur la marmite. Certains « émeutiers » vont payer cher leur coup de colère. Les quartiers ne flambent plus. Mais les braises rougeoient encore...</p>

Ah, à propos, les PTT vont supprimer 2600 postes de guichetiers, la SNCF va faire de même pour 2330 personnes.

623 suppressions de postes chez Neuf Cegetel, 900 à Eurotunnel, 1000 suppressions chez STMicroelectronics, 540 chez Chronopost.

Le textile devrait perdre 40 000 à 50 000 postes d'ici 2008 en France.....

Travailler ... c'est bien joli. Mais où ?

Quartiers en friche, quartiers en chiffres

Voilà la réalité des quartiers :

Dans la Zone de Redynamisation Urbaine (ZRU) de Clichy-Montfermeil (Seine Saint-Denis), au recensement de 1999, ce « quartier prioritaire » comprenait 29 955 habitants et perdait 6 % de sa population depuis 1990.

— 41 % de la population y est âgée de moins de 20 ans.

— Le taux de chômage total est de 27,9 %. Pour les 15-24 ans il s'élève à 37,1 %.

— Un tiers des ménages du quartier ne possède pas de voiture.

— 11,4 % des logements sont vacants.

— 40,3 % de la population de plus de 15 ans ne possède aucun diplôme.

— Parmi ceux qui travaillent, 17,7 % sont des salariés précaires.

Dans le quartier de la Madeleine à Evreux (Eure) la zone de 12 000 habitants a perdu plus de 9 % de sa population entre 1990 et 1999.

— 44,3 % des 15 à 24 ans sont au chômage. Ils n'étaient que 21,6 % en 1990.

— Les salariés précaires représentent 27,9 % de la population active occupée (17,2 % en 1990).

— 37,9 % des ménages ne possèdent pas de voiture.

— 40,2 % des 15-24 ans hors élèves et étudiants ne possèdent pas de diplôme.

— Entre 1990 et 1999, le nombre de chômeurs du quartier a fait + 42,2 %.

Pour le quartier Saint-Jacques de Perpignan (7271 habitants) :

— un taux de chômage de 48,4 % (50,4 % pour les 15-24 ans)

— 28,9 % des logements inoccupés,

— 36,8 % de salariés précaires dans la population active occupée,

— 46 % de la population de plus de 15 ans ne possédant aucun diplôme,

— 62,1 % des ménages ne possédant pas de voiture,

Il ne s'agit pas, comme le soupçonne M. Sarkozy, de trouver une « excuse sociologique » à la délinquance. Faire brûler des écoles et mettre en danger la vie d'autrui est une délinquance condamnable. Et le gouvernement a bien sûr raison de souligner que les personnes les plus en

difficultés sont les premières victimes de cette délinquance.

Mais la gravité de la situation nécessite aussi un effort d'analyse et de compréhension. **Expliquer, comprendre n'est pas excuser ni cautionner.**

Le jour où, tout en rappelant la loi et en rétablissant l'ordre quand cela est nécessaire, les élites politiques abandonneront les formules chocs pour s'informer des problèmes réels de ces quartiers et des inégalités sociales qui les traversent, alors ils comprendront que les violences urbaines sont liées à un problème social. Est-ce déjà trop tard ?

[D'après l'observatoire des inégalités](#)

Ecrit le 16 novembre 2005

Annulation de crédits

Selon l'Humanité du 12 novembre 2005, c'est un décret discret émanant du ministère de l'Économie et des Finances. Il porte le numéro 2005-1362 et est daté du 3 novembre, semaine de pleine ébullition urbaine. Sa lecture révèle, à qui en douterait encore, la duplicité du discours de ce gouvernement.

Pendant que les voitures brûlaient, Thierry Breton et Jean-François Copé ont procédé, en catimini, à l'annulation massive de crédits à destination de la politique de la ville et de l'insertion par l'emploi.

Ainsi, le dispositif d'insertion des publics en difficulté a-t-il été soulagé de près de 136 millions d'euros, tandis que l'Agence nationale pour l'emploi et les maisons de l'emploi perdaient 41 millions d'euros.

L'intervention en faveur de la ville et du développement social urbain se voit amputer de 46,6 millions d'euros.

Le jeu de massacre continue avec le budget du logement : 72 millions d'euros partent en fumée, dont 55 millions pour la construction et l'amélioration de l'habitat et 10,3 millions pour la contribution de l'État au fonds de garantie de l'accession sociale (FGAS).

Quant aux aides personnelles au logement (APL), les services du ministère du logement envisageraient un nouveau mode de calcul qui permettrait de dégager une économie de 200 millions d'euros.

[Pour vérifier, allez donc sur internet à l'adresse suivante : http://www.journal-officiel.gouv.fr/frameset.html](http://www.journal-officiel.gouv.fr/frameset.html)

Entrez la date : 04/11/2005 Puis cherchez le décret 2005-1362 du 3 novembre 2005. Vous y trouverez la liste de tous

les crédits supprimés.

11 novembre

Lu sur un « blog » à Châteaubriant :

11 novembre : l'orateur a prononcé un hommage vibrant au compositeur Rouget de Lisle déplorant une « Panthéonisation » trop tardive en 1915. Puis il a voué aux gémonies ceux qui ignorent notre Marseillaise. Passons l'erreur d'emplacement des cendres de Rouget de Lisle qui se trouvent ... aux Invalides... [note du 20 novembre : après vérification, il s'avère que l'orateur n'a pas parlé du Panthéon mais bien des Invalides]

Plus grave, en ces temps de malentendu républicain, apprendre la Marseillaise suffira-t-il ?

– "Jeune Mouloud, au lieu d'enflammer cette AUDI A 8, récitez moi la Marseillaise !

– Ben c'est c'que j'fais m'sieur des Anciens Combattants. J'enflamme pas l'Audi, j'applique la Marseillaise : « Aux armes citoyens, Formez vos bataillons, marchons, marchons... ».

– Ah ! Racaille ! Voyou !

– Eh ! j'connais même le 7e couplet. « Peuple français, connais ta gloire, Couronné par l'Egalité, Quel triomphe, quelle victoire, D'avoir conquis la liberté ! ».

Tu vois m'sieur, le 11 novembre, j'voudrais bien qu'tu l'dises qu'ça sert à dire des trucs comme ça et à penser à ceux qui souffrent de pas être des citoyens comme les autres, parc'que nous les mômes depuis un moment, on en prend plein la gu...".

Ecrit le 23 novembre 2005

Jackadit

Il a dit :

« certains territoires cumulent trop de handicaps, trop de difficultés. Des territoires con-frontés à la violence et au trafic. Des territoires où le chômage est massif et l'urbanisme inhumain. Des territoires où des enfants sont dé-scolarisés, où trop de jeunes peinent à trouver un emploi, même lorsqu'ils ont réussi leurs études » (J. Chirac, 14 nov 2005).

Il disait :

"Dans les banlieues déshéritées, règne une terreur molle. Quand trop de jeunes ne voient poindre que le chômage ou des petits stages au terme d'études incertaines, ils finissent par se révolter. Pour l'heure, l'État s'efforce de maintenir l'ordre et le traitement social du chômage évite le pire. Mais jusqu'à quand ? Aucun désordre n'est à exclure quand les rapports sociaux se tendent.

Ne laissons pas notre pays éclater en classes et en castes, avec des dignitaires arrogants, des parias désespérés et un peuple déresponsabilisé".

(Jacques Chirac, en janvier 1995, dans « La France pour tous ».)

On aurait dû l'élire Président, on n'en serait sûrement pas là...

[sondages et fabrication de l'opinion](#)

[Peau noire et humiliation quotidienne](#)

[La colère des policiers abandonnés par leur ministre](#)

Du 29 octobre au 18 novembre 2005, selon le dernier bilan établi par la chancellerie, 3 101 personnes ont été mises en garde à vue à la suite des violences urbaines, 135 informations judiciaires ont été ouvertes, 562 majeurs incarcérés (dont 422 déjà condamnés à des peines de prison ferme) et 577 mineurs ont été présentés aux juges des enfants (dont 118 ont été placés sous mandat de dépôt).

Ecrit le 21 décembre 2005

SNIPER : Relaxe

Le groupe de Rap, Sniper, poursuivi pour les paroles de ses chansons, a été relaxé en juin 2005 par le Tribunal d'instance et le 14 décembre 2005 par la Cour d'Appel de Rouen. Les tribunaux ont estimé que les textes, destinés à être pris au second degré, ne sont pas des incitations à la haine et que, par ailleurs, aucun incident n'a marqué les concerts de Sniper. Cette décision de justice contrarie les 207 parlementaires qui souhaiteraient interdire les groupes de rap.

Ecrit le 21 décembre 2005 :

Brûlant

Pendant les « émeutes stériles » des banlieues (pas stériles pour tout le monde, demandez à la droite et à l'extrême-droite), une école primaire privée avait été incendiée à Ancenis, ville plutôt moins touchée que d'autres par les causes de la désespérance.

On avait accusé avec raison un effet pervers du tamtam médiatique, et lorgné avec insistance du côté de la racaille locale ou importée et comment dire... colorée ?

Les enfants, atteints par cet acte, avaient trouvé refuge dans d'autres établissements scolaires, et l'Enseignement public avait proposé son aide.

La racaille, on a fini par la trouver...

... mais pas là où l'opinion publique la cherchait. Deux ados de familles « honorablement estimées dans le canton », rien à voir avec des « voyous patentés », comme écrit élégamment l'Echo d'Ancenis.

Et le maire de dire combien c'est « une affaire très triste pour ces jeunes et leurs familles » (Ouest-France).

Belle compassion, certes, mais on ne saura jamais si elle eût été la même pour une famille chômeuse, monoparentale ou polygame et comment dire... colorée ?

Alors quoi ? Si un enfant se conduit mal dans une famille de la France de tout en bas, cette famille va être stigmatisée, sommée judiciairement, privée d'allocs ; alors que s'il vient d'une famille « honorablement connue », c'est uniquement la faute à pas de chance, à la télé (pas faux), c'est « vraiment, ça peut arriver à n'importe qui » ? On croyait naïvement que dans une famille en principe structurée, le laxisme est encore moins permis qu'aux autres...

PS Selon OF, les ados pleuraient pendant leur audition. Avaient-ils pleuré avant ? Pleuraient-ils des conséquences de leur bêtise (restons poli), ou d'avoir été arrêtés ?

PMB

[Charité ou justice ?](#)

[Guerre sociale](#)

[Au Conseil Général de Loire-Atlantique](#)

[Retour sur un mensonge d'Etat](#)

[Une analyse : délit de jeunesse](#)